

SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE

QUEL EST LE RÔLE DE VALORIS QUANT AUX SERVICES DE PROTECTION DE L'ENFANCE?

Notre rôle consiste à fournir de l'aide et du soutien aux enfants et à leur famille.

Notre mandat, conféré par la Loi sur les services à l'enfance et à la famille, consiste à :

- évaluer toutes allégations d'abus ou de négligence envers les enfants;
- offrir une protection aux enfants de notre communauté;
- offrir des conseils et des services de counseling aux familles afin de les aider à développer leur capacité à protéger et à prendre en charge efficacement leurs enfants.

Nous avons la responsabilité de protéger les enfants en toutes circonstances.

VALORIS OFFRE...

- Des groupes d'habiletés parentales, notamment les groupes de Pratiques parentales positives (Triple P).
- Des services en santé mentale pour enfants (0 à 18 ans) et familles.
- Des évaluations du développement chez les enfants de 0 à 18 ans.
- Des services résidentiels pour enfants de 0 à 21 ans qui sont confiés à nos soins.
- Des services pour femmes de 16 ans et plus victimes de violence familiale.



EN QUOI CONSISTE UNE ÉVALUATION EFFECTUÉE PAR LE SERVICE DE PROTECTION DE L'ENFANCE?

Lors d'une évaluation, l'intervenant a comme objectif :

- de procéder à une évaluation de la sécurité de tout enfant de moins de 16 ans, dans un délai de 45 jours, mais pouvant se prolonger jusqu'à 60 jours;
- d'établir avec la famille ou avec la personne responsable un plan de sécurité pour tout enfant de moins de 16 ans;
- de s'assurer de la mise en œuvre de mesures de prévention en matière de protection de l'enfance;
- d'offrir des conseils par rapport à la discipline appropriée, la surveillance des enfants ainsi que d'autres sujets relevant du domaine du bien-être à l'enfance;
- de planifier avec la famille les services nécessaires à la protection de tout enfant de moins de 16 ans;
- de prendre les mesures nécessaires afin d'assurer la protection de tout enfant de moins de 16 ans;
- d'offrir des services adaptés aux besoins de chaque famille et parent, afin de leur permettre d'assumer un rôle parental positif.

QUELS SONT VOS DROITS?

Si vous avez des questions d'ordre juridique par rapport aux services de protection de l'enfance que vous recevez ou si vous croyez que vos droits ne sont pas respectés, vous pouvez contacter un avocat en tout temps.

Mission

Rendre service aux gens vulnérables de Prescott-Russell en les soutenant dans leurs familles et en facilitant leur intégration dans la communauté.

Vous pouvez communiquer avec nous en tout temps au 613 673-5148 ou au numéro sans frais, soit le 1 800 675-6168. Un membre de notre équipe déterminera avec vous vos besoins et vous dirigera vers la bonne personne, le bon service ou le bon centre. Nous offrons un service de soutien 24 heures par jour, sept jours par semaine.

Siège social
173, ancienne Route 17, C.P. 248, Plantagenet ON K0B 1L0

Centres de services
Casselman-Embrun Clarence-Rockland Hawkesbury

CHILD PROTECTION SERVICES

WHAT IS VALORIS' ROLE REGARDING CHILD PROTECTION SERVICES?

Our role is to provide help and support to children and their families.

We are legislated by the Child and Family Services Act to:

- assess allegations of abuse and/or neglect;
- protect children when necessary;
- provide guidance and counselling services to families in order to help them develop the necessary skills to protect their children.

We are mandated to protect children under all circumstances.

VALORIS OFFERS...

- Parenting groups, namely the Positive Parenting Program (Triple P)
- Mental health services for children (0 to 18 years) and families
- Developmental assessments for children (0 to 18 years)
- Residential services for children (0 to 21 years) who come under our care
- Services for women (16 years +) victims of spousal abuse



WHAT IS A CHILD PROTECTION ASSESSMENT?

During an assessment, the objective is:

- to carry out a 45 to 60-day assessment on the safety of all children under the age of 16;
- to create, with the family or the person responsible, a safety plan for all children under the age of 16;
- to promote awareness in regards to child protection;
- to offer help and advice regarding appropriate discipline, child supervision as well as other matters that fall under the child welfare mandate;
- to plan with the family the services needed for the protection of all children under the age of 16;
- to take necessary steps to ensure the protection of all children under the age of 16;
- to offer services adapted to the needs of each family and parent, to ensure they can fulfill a positive parental role.

WHAT ARE YOUR RIGHTS?

If you have legal questions regarding the child protection services you are receiving or if you feel your rights are not being respected, you have the right to contact a lawyer at all times.

Mission

To be of service to vulnerable persons in Prescott-Russell by supporting them in their families and by facilitating their integration in the community.

You can call us any time at 613 673-5148 or use our toll free number 1 800 675-6168. With the help of a member of our team, your needs will be determined and he or she will direct you towards the right person, the right service and the right centre. Our support service is available 24 hours a day, 7 days a week.

Head Office
173 Old Highway 17, P.O. Box 248, Plantagenet ON K0B 1L0

Service Centres
Casselman-Embrun Clarence-Rockland Hawkesbury